

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de
Membres 49
composants :
Le Conseil 49
Municipal :

En exercice : 36

Présent :

N°151

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 SEPTEMBRE 2017

L'AN deux mille dix sept, le 20 septembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 13 septembre 2017, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous la présidence de Mme Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leïla, MONINO Jean-François, GRARE Laurence, BENKHELOUF Boualem, MARINO Danièle, KARROUMI Sofienne, KOUAME AkouaMarie, CHOUDER Fethi, PEJOUX Claudine, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjoints au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, DUCATTEAU Sylvie, PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, KAMALA Kilani, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, HAFIDI Abderrahim, AÏT-BOUALI Omar, AISSAOUI Djamila, ZAÏRI Rachid, LENZI Ling, BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, RABAH Hana, VANNIER Jean-Yves, RACHEDI Hakim, ALVES Presilya.

Excusés :

Représentés par :

Madame Soizig NEDELEC
Monsieur Patrick LE HYARIC
Madame Thérèse MBONDO
Madame Alice FAGARD
Monsieur Guillaume SANON
Monsieur Benoît LOGRE
Madame Nadia LENOURY

Madame Maria MERCADER Y PUIG
Madame Mériem DERKAOUI
Monsieur Daniel GARNIER
Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI
Monsieur Sofienne KARROUMI
Madame Evelyne YONNET
Monsieur Damien BIDAL

Secrétaire de séance : Leïla TLILI

Direction Générale Adjointe Ressources/ Direction des
Finances/Service Budget et Qualité Comptable

OBJET : Budget supplémentaire 2017 du budget principal

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu le budget primitif 2017 du Budget principal,

Vu le compte administratif 2016 du Budget principal,

Vu la délibération portant affectation du résultat 2016 du Budget principal,

Vu le projet de budget supplémentaire 2017 du Budget principal,

Vu l'article L 1612-7 du Code Général des Collectivités Territoriales autorisant le vote d'un budget présentant un excédent d'investissement,

Adoption à la majorité par 37 pour, 2 contre (Ling LENZI, Damien BIDAL) , 4 se sont abstenus(Daniel GARNIER, Evelyne YONNET , Omar AÏT-BOUALI , Rachid ZAÏRI)

DELIBERE :

APPROUVE le budget supplémentaire de l'année 2017 équilibré en fonctionnement en recettes et en dépenses et excédentaire en investissement de 1 409 701,32 € comme suit :

FONCTIONNEMENT :

Dépenses : 3 022 314,00 €

Recettes : 3 022 314,00 €

INVESTISSEMENT :

Dépenses : 8 045 617,93 €

Recettes : 9 455 319,25 €

Reçu en préfecture le : 22/09/17

Publié le : 22/09/17

Certifié exécutoire : 22/09/17

Pour la Maire,
l'Adjoint(e) délégué(e),

Silvère ROZENBERG

